INSEAMM

Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

ARRÊTÉ N° 2023/1002

Tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2023

Nous, l'Établissement Public de Coopération Culturelle, représenté par son Directeur Général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
Vu la délibération n°13_RH_23_10_10 en date du 10 octobre 2023 relative à la détermination des « ratios promus / promouvables »
Vu le tableau des emplois de l'INSEAMM ;

- ARRÊTONS -

ARTICLE 1 : le tableau d'avancement de grade au titre de l'année 2023 est établi comme suit :

- Agents promouvables au grade de professeur d'enseignement artistique hors classe, au vu des ratios promus / promouvables

NOM D'USAGE PRÉNOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT
BRIANCON Bernard	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	01/01/2024
ROSSIGNOL Lola Paule	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	01/01/2024
ROQUIGNY Jean-François	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	01/01/2024
GUEHENNEUX Lise	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	01/01/2024
GAUTIER Marie_Cécile	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	01/01/2024
PARADISI Damien	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	01/01/2024

184 avenue de Luminy CS 70912 Marseille 13288 cedex 09 – T+33(0)4 91 82 83 10
SIRET : 200 029 205 000 16 – APE 8552Z

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci *(article 79 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) :*

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	3	3	6
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	3	3	6

- Agent promouvable au grade d'attaché hors classe sur le 1e chevron, au vu des ratios promus / promouvables

NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT
CAMPOS Philippe	Attaché hors classe Ech 6	01/01/2023

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	1	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	1	1

- Agent promouvable au grade d'attaché hors classe sur le 2è chevron, au vu des ratios promus / promouvables

NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT
LAFONT Sylvie	Attaché hors classe 1e chevron	01/10/2023

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

- Agents promouvables au grade d'adjoint administratif principal 2e classe, au vu des ratios promus / promouvables

NOM D'USAGE	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT

184 avenue de Luminy CS 70912 Marseille 13288 cedex 09 – T+33(0)4 91 82 83 10
SIRET : 200 029 205 000 16 – APE 8552Z

PRENOM		
HORCHOLLE Alexandra	Adjoint administratif	01/01/2024
JESSLEN Paul	Adjoint administratif	01/01/2024

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	1	2
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	1	2

- Agent promouvable au grade d'adjoint du patrimoine principal 2e classe, au vu des ratios promus / promouvables

NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT
CANTON Delphine	Adjoint du patrimoine	01/01/2024

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

ARTICLE 2 Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

ARTICLE 3 Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

FAIT À MARSEILLE, AU SIÈGE DE L'INSEAMM, LE 5 DÉCEMBRE 2023.

Le Directeur général,
Raphaël IMBERT

Date de publicité au sein de l'INSEAMM :

Le 18 DÉCEMBRE 2023

184 avenue de Luminy CS 70912 Marseille 13288 cedex 09 – T+33(0)4 91 82 83 10
SIRET : 200 029 205 000 16 – APE 8552Z